

Avenant à l'accord PRO A du 06 mars 2020

Entre ECF
IFEC

D'une part

Et
La Fédération CSFV-CFTC
La Fédération CGT DES SOCIETES D'ETUDES
La Fédération FEC-FO SERVICES

D'autre part

PREAMBULE

Les parties liées par la convention collective ont examiné les suites à donner à l'extension ministérielle, de l'Accord PRO A conclu le 6 mars 2020. Après échanges sur les exclusions indiquées par l'arrêté ministériel, elles ont complété en conséquence l'annexe définissant les certifications éligibles.

De plus elles ont entendu adopter des dispositions sur les conséquences du parcours sur le contrat de travail du salarié.

Il est convenu ce qui suit :

--	--	--	--	--	--	--

ARTICLE 1

1.1 - Le dernier alinéa de l'article 4.1 est désormais rédigé ainsi : " Afin de répondre aux questions posées par ces mutations et ces risques, les parties ont dressé une liste de diplômes et titres enregistrés au RNCP répondant à ces critères susceptibles de permettre la reconversion ou la promotion par l'alternance".

1.2- La liste des titres et diplômes susceptibles d'être obtenus par le dispositif PRO A mentionnée à l'article 4.2 résultant de l'arrêté d'extension est complétée par l'annexe au présent avenant. Le titre ou le diplôme peut voir son code RNCP s'il est indiqué évoluer sans que son inscription sur l'annexe soit remise en cause.

1.3 - L'article 4.3 de l'accord du 6 mars 2020 est supprimé.

ARTICLE 2

L'article 5 de l'accord du 6 mars 2020 est complété comme suit :

L'avenant au contrat de travail, conclu avant le début de la formation, dès lors que le salarié aura obtenu à l'issue de la formation le titre ou le diplôme visé, doit aussi définir :

- Les fonctions que le salarié sera susceptible d'accomplir à l'issue de sa formation sur la base des compétences acquises.
- L'évolution de la classification correspondant à l'emploi qui sera occupé. A titre d'exemple, concernant la promotion des salariés par l'alternance, les parties ont recensé des qualifications, eu égard au niveau de qualification requis pour ces emplois dans la branche, pouvant constituer un objectif à atteindre dans le cadre de la réalisation du parcours en PRO A :
 - Employé comptable, niveau V, coefficient 175 à 200
 - Assistant comptable, niveau IV, coefficient 220
 - Assistant confirmé, niveau IV, coefficient 260
 - Assistant principal, niveau IV, coefficient 280
- la rémunération correspondant à cet emploi

--	--	--	--	--	--	--

L'avenant au contrat de travail peut prévoir une période probatoire avant l'attribution de la classification et de la rémunération susvisées.

En cas d'échec le salarié retrouve ses fonctions antérieures ou des fonctions équivalentes et les parties au contrat de travail organisent la suite du parcours professionnel du salarié.

Dans le cadre d'actions de reconversion par l'alternance, la liste des titres, diplômes et formations éligibles figure en annexe. Les partenaires de la branche recommandent que dans le cadre de la reconversion, l'évolution professionnelle des salariés soit privilégiée et ils seront vigilants sur le respect du traitement de ce sujet dans le cadre de la procédure de définition de l'avenant au contrat de travail et de son contenu.

ARTICLE 3

Le présent avenant, compte tenu de son objet, ne nécessite pas de disposition spécifique pour les cabinets de moins de cinquante salariés. Il s'applique quelle que soit la taille des cabinets.

Il est conclu pour une durée indéterminée.

Il pourra être révisé selon les modalités de procédure prévues par l'accord du 6 mars 2020, sous réserve du cycle électoral de représentativité qui détermine les auteurs possibles de la révision.

Il pourra être également dénoncé dans les conditions prévues par cet accord. Les parties conviennent de se réunir périodiquement et selon l'évolution du cadre législatif et réglementaire, pour dresser un bilan de l'application de l'accord du 6 mars 2020 modifié par le présent avenant.

Sous réserve des dispositions sur l'exercice du droit d'opposition, il entre en application le jour suivant la parution au Journal Officiel de son arrêté d'extension. Le secrétariat de la CPPNIC est mandaté pour réaliser les formalités de dépôt et demander l'extension.

--	--	--	--	--	--	--

Fait à Paris le 03 décembre 2021

Puis suivent les signatures et une Annexe complétant l'annexe relative à la liste des titres et diplômes telle que modifiée par l'arrêté ministériel daté du 5 février 2021

Fait à Paris, le 03/12 /2021
En 7 exemplaires originaux

Pour l'IFEC

Pour ECF

Pour la Fédération CSFV-CFTC

Pour la Fédération CGT DES SOCIETES D'ETUDES

Pour la Fédération FEC-FO SERVICES

--	--	--	--	--	--	--

Annexe : Liste des titres et diplômes éligibles

Gestion/Finances

Titres	Code de la certification	
Assistant de gestion et d'administration du personnel	RNCP	31145
Responsable paie et administration du personnel	RNCP	6251
Assistant de gestion	RNCP	32018 /34193
Assistant de gestion des petites entreprises	RNCP	34021
Diplômes	Code de la certification	
DEUST - Technicien de la gestion des ressources humaines dans les entreprises et les administrations	RNCP	2880
DUT - Gestion des entreprises et des administrations option Gestion et management des organisations	RNCP	20648
DUT - Gestion des entreprises et des administrations (GEA), option Gestion des ressources humaines (GRH)	RNCP	20652
DUT - Gestion des entreprises et des administrations option Gestion comptable et financière	RNCP	20702
BUT - Gestion des entreprises et des administrations : gestion comptable, fiscale et financière	RNCP	35375
BUT - Gestion des entreprises et des administrations : gestion et pilotage des ressources humaines	RNCP	35376
BUT - Gestion des entreprises et des administrations : contrôle de gestion et pilotage de la performance	RNCP	35378
BUT - Gestion des entreprises et des administrations : gestion entrepreneuriat et management d'activités	RNCP	35377
BUT - Informatique : Administration, gestion et exploitation des données	RNCP	35477
Licence Professionnelle - Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (fiche nationale)	RNCP	30181
Licence Professionnelle - Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable	RNCP	29791

--	--	--	--	--	--	--

Responsable comptable et financier	RNCP	12378
Manager comptable et financier	RNCP	16261
Auditeur(trice) et contrôleur(euse) de gestion	RNCP	19545
Expert en contrôle de gestion, audit et gestion de système d'information (MS)	RNCP	31933
Expert en audit et contrôle de gestion	RNCP	32199
Expert en contrôle de gestion et audit	RNCP	34811
Collaborateur comptable et financier	RNCP	35062
TP - Comptable assistant	RNCP	5881
TP - Secrétaire comptable	RNCP	1212
TP - Gestionnaire comptable et fiscal	RNCP	31677
Diplômes	Code de la certification	
DEUST - Gestion et comptabilité des entreprises	RNCP	2888
DEUST - Finances, administration, comptabilité	RNCP	3976
DUT - Gestion des entreprises et des administrations option Gestion comptable et financière	RNCP	20702
BUT - Gestion des entreprises et des administrations : gestion comptable, fiscale et financière	RNCP	35375
BTS - Comptabilité et Gestion	RNCP	35521
Licence Professionnelle - Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité (fiche nationale)	RNCP	30107
Licence Professionnelle - Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise (fiche nationale)	RNCP	30108
Licence Professionnelle - Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des associations (fiche nationale)	RNCP	30105
Licence Professionnelle - Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable	RNCP	29791
Licence Professionnelle - Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière (fiche nationale)	RNCP	29776

--	--	--	--	--	--	--

Assistant(e) juridique	RNCP	4699
	RNCP	6933
	RNCP	9119
TP - Gestionnaire de paie	RNCP	35633
	RNCP	4113
Gestionnaire paie et administration sociale	RNCP	28751
Collaborateur paie	RNCP	34601
Responsable du pôle paie	RNCP	20508
Responsable paie et administration des ressources humaines	RNCP	35202
Responsable Carrières et Paie	RNCP	31969
Manager de l'organisation des ressources humaines et des relations sociales	RNCP	11553
diplômes	code de la certification	
BUT - Carrières Juridiques : Patrimoine et Finance	RNCP	35492
BUT - Gestion administrative et commerciale des organisations : Management responsable de projets des organisations	RNCP	35386
DUT - Carrières juridiques	RNCP	2541
DEUST - Etudes juridiques spécialisées	RNCP	2878
DEUST - Assistant Juridique	RNCP	2898
Licence Professionnelle - Activités juridiques : assistant juridique (fiche nationale)	RNCP	30035
Licence Professionnelle - Activités juridiques : métiers du droit privé (fiche nationale)	RNCP	30039
BUT - Carrières Juridiques : Associations et Entreprises	RNCP	35493
Licence Professionnelle - Activités juridiques : métiers du droit des sociétés (fiche nationale)	RNCP	35382
BUT - Carrières Juridiques : Administration et Justice	RNCP	35491
Licence Professionnelle - Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier (fiche nationale)	RNCP	30038

--	--	--	--	--	--	--

Responsable d'ingénierie des systèmes d'information et de communication, option "analyse et développement", option "systèmes et réseaux" et option "télécommunications"	RNCP	35649
Responsable de projet webmarketing et communication digitale	RNCP	34413
Responsable de la performance commerciale et du marketing digital	RNCP	31967
Expert de la sécurité des données, des réseaux et des systèmes	RNCP	35612
Chef de projets digitaux	RNCP	35541
Chef de projet digital	RNCP	31186
Chef de projet web et stratégie digitale	RNCP	34455
Développeur intégrateur de solutions intranet/internet	RNCP	34999
Développeur chargé de projets en solutions pour mobiles et objets connectés	RNCP	34965
Diplômes	Code de la certification	
BAC PRO - Systèmes numériques- Option C : réseaux informatiques et systèmes communicants (RISC)	RNCP	26335
BTS - Systèmes numériques : Option A : informatique, réseaux ; Option B : électronique et communication	RNCP	35341
DEUST - Economie Gestion spécialité Systèmes d'information et réseaux, gestion et développement	RNCP	21529
DEUST - Informatique systèmes et réseaux (ISR)	RNCP	3104
BTS - Services informatiques aux organisations : Option A « Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux » ; Option B « Solutions logicielles et applications métiers »	RNCP	35340
Licence Professionnelle - Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle (fiche nationale)	RNCP	29972
BUT - Métiers du Multimédia et de l'Internet : Stratégie de communication numérique et design d'expérience	RNCP	35500
BUT - Métiers du Multimédia et de l'Internet : Création numérique	RNCP	35501
BUT - Métiers du Multimédia et de l'Internet : Développement web et dispositifs interactifs	RNCP	35502
BUT - Informatique : Réalisation d'applications : conception, développement, validation	RNCP	35475
BTS - Négociation et digitalisation de la Relation Client	RNCP	34030

--	--	--	--	--	--	--

DIPLOVIS - Diplôme supérieur en développement digital et commercial	RNCP	35721
BUT - Réseaux & Télécommunications : Cybersécurité	RNCP	35455
BUT - Informatique : Réalisation d'applications : conception, développement, validation	RNCP	35475
Licence Professionnelle - Métiers de l'informatique : applications web (fiche nationale)	RNCP	29965
Licence Professionnelle - Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web (fiche nationale)	RNCP	29971

Marketing et communication

Titres	Code de la certification	
Responsable marketing et communication	RNCP	35674
Diplômes	Code de la certification	
BUT - Techniques de commercialisation : marketing digital, e-business et entrepreneuriat	RNCP	35354
BUT - Gestion administrative et commerciale des organisations : Management commercial et marketing omnicanal	RNCP	35388

--	--	--	--	--	--	--